

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Dossier suivi par :  
Martine CHERON  
Tél. : 02 35 52 49 75  
Fax : 02 35 52 49 53  
Mél : [DR76-SED](mailto:DR76-SED)

Rouen, le 19 février 2015  
N° 166/DR76-SED/MCh/PdP

### **Les dépenses énergétiques pèsent fortement sur les revenus d'un quart des ménages haut-normands**

En Haute-Normandie, près de 200 000 ménages consacrent une part élevée de leurs revenus aux dépenses énergétiques de leur logement ou aux dépenses de carburant. Plus d'un ménage sur quatre peut ainsi être considéré en situation de vulnérabilité énergétique.

La vulnérabilité diffère selon le territoire et selon la catégorie de dépenses. Les personnes seules, retraitées ou sans activité professionnelle, et les moins de 30 ans sont plus souvent vulnérables au regard des dépenses liées au logement. La vulnérabilité liée aux déplacements augmente avec la distance aux pôles et touche plus particulièrement les classes moyennes et les jeunes. Environ 18 000 ménages, soit 2,3 % des ménages de la région, éprouvent des difficultés face aux deux types de dépenses.

L'augmentation de la part des ressources des ménages consacrées aux dépenses énergétiques est un sujet de préoccupation des acteurs du social, de l'habitat et de l'énergie. Différentes politiques publiques sont mises en œuvre : le plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH), le schéma régional climat air énergie (SRCAE), le plan climat énergie territorial (PCET), etc.

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (Grenelle II) définit ainsi la notion de précarité énergétique : « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». La vulnérabilité étend le concept de précarité, basé sur les dépenses énergétiques relatives au logement, en intégrant les dépenses en carburant pour les déplacements contraints réalisés en voiture.

*Cette étude est le résultat d'un partenariat entre la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Haute-Normandie et l'Insee de Haute-Normandie, qui se sont associés pour mesurer l'importance de la vulnérabilité en Haute-Normandie sur ses deux composantes (logement et déplacements).*

*Cette publication est accompagnée d'une note méthodologique et d'un document déclinant les principales informations statistiques sur les ménages considérés en situation de vulnérabilité énergétique en Haute-Normandie et dans ses territoires.*

Pour vos lecteurs :

**Insee Analyses Haute-Normandie n°7**

« [Les dépenses énergétiques pèsent fortement sur les revenus d'un quart des ménages haut-normands](#) »